

Lettre de transmission pour des questions en pièce jointe

PAR COURRIEL

345

DQ11

Québec, le 13 juillet 2018

Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Saguenay

Monsieur Jean Rainville
Métaux BlackRock Inc.
375, 3^e rue
Chibougamau (Québec) G8P 1N4

6211-19-027

Objet : Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Ville de Saguenay

2^E SERIE DE QUESTIONS ECRITES

Questions complémentaires du 13 juillet 2018 (n^{os} 1 à 22)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 20 juillet 2018 compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Caroline Cloutier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Question 1 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez mentionné avoir demandé à la firme CK Logistics « une analyse globale du transport » du concentré de minerai de fer entre la mine et l'usine projetée. Vous espériez la remise de cette étude « dans les prochaines semaines » (DT1, p. 47). Par la suite, vous avez déposé des documents produits par cette même firme qui présentent de façon sommaire les émissions de gaz à effet de serre attribuables au transport du concentré (DA4 ; DA4.1 ; DA4.2).

Si l'étude de CK Logistics est achevée, la commission souhaite que vous en déposiez une copie. Si l'étude est toujours en cours de réalisation, veuillez préciser la date à laquelle vous pourrez en déposer une copie.

Question 2 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez mentionné avoir « fait produire une étude de cycle de vie » de la production de l'usine projetée et que celle-ci devrait pouvoir être déposée à la « mi-juillet », c'est-à-dire après que vous ayez reçu la confirmation qu'elle respecte la norme ISO 14040 (DT1, p. 66 et 68). Par la suite, vous avez déposé une capsule d'information présentant des résultats tirés de cette étude (DA14).

Si le processus de validation du respect de la norme ISO est terminé, la commission souhaite que vous déposiez une copie de l'étude de cycle de vie. Si ce processus est toujours en cours, veuillez préciser la date à laquelle vous pourrez déposer une copie de l'étude.

Question 3 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez annoncé avoir signé une entente avec Développement économique 02 / le Comité de maximisation des retombées économiques régionales (CMAX) et précisé qu'une copie de cette entente serait envoyée sous peu à la commission (DT2, p. 4).

La commission souhaite que vous déposiez une copie de cette entente.

Question 4 Vous avez déposé un tableau résumant une étude sur l'emploi de carburants alternatifs pour le transport par camion du concentré de minerai de fer de la mine à l'usine projetée (DA11). La commission souhaite que vous déposiez une copie de l'étude complète à partir de laquelle a été réalisé ce tableau.

Question 5 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez indiqué être en mesure de fournir à la commission une évaluation de la proportion du prix de revient de vos produits (fonte brute et ferrovanadium) qui serait attribuable au transport (DT2, p. 37). Vous avez également indiqué dans votre étude d'impact que la proximité des marchés états-unien et européen constituait un avantage du lieu choisi pour exploiter votre usine (PR6, p. 3).

La commission souhaite que vous lui fournissiez une évaluation de la proportion du prix de revient de vos produits qui serait attribuable au transport et que vous expliquiez dans quelle mesure ce coût de transport constituerait un avantage concurrentiel pour Métaux BlackRock.

Question 6 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez indiqué être en mesure de fournir à la commission deux nouvelles séries de simulations visuelles de l'usine projetée : une série en situation nocturne afin de montrer l'effet attendu de l'éclairage de l'usine et une série en situation diurne comprenant les panaches de vapeur d'eau condensée susceptibles de se former sous certaines conditions météorologiques.

La commission souhaite savoir à quel moment vous serez en mesure de déposer ces deux séries de simulations visuelles.

Question 7 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez expliqué que pour exporter vos produits « environ deux bateaux de type vraquier, d'une capacité de 15 000 à 25 000 tonnes port lourd (TPL), seraient affrétés mensuellement » (DA1, p. 14). Vous avez précisé que ces deux bateaux par mois suffiraient pour expédier tant la production annuelle prévue de 500 000 tonnes de fonte brute que de 135 000 tonnes de scorie de titane (DT2, p. 53). Votre étude d'impact indique par ailleurs qu'il est « possible que des camions soient utilisés pour l'acheminement du ferrovanadium vers les marchés. Le cas échéant, la quantité serait de 5 000 tonnes annuellement » (PR5.5, p. 13).

- a) Les bateaux seraient-ils chargés de différentes matières destinées à plusieurs clients et ainsi iraient-ils les décharger dans différents ports, ou seraient-ils affrétés pour des livraisons d'une matière pour un seul client à la fois?
- b) Veuillez préciser si le transport par camion du ferrovanadium est seulement « possible » ou s'il s'agit de l'option la plus probable. Également, veuillez préciser si ce sont 5 000 ou 5 200 tonnes de ferrovanadium qui pourraient être expédiées par camion chaque année.
- c) Dans l'éventualité où, plutôt que d'être vendue à l'international, la scorie de titane était utilisée par une firme régionale comme agrégat (PR6, p. 14), un seul bateau par mois pourrait-il alors suffire à l'exportation de vos produits?

Question 8 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez indiqué que votre plan de compensation pour l'atteinte à des milieux humides et hydriques n'était « pas encore élaboré » (DT1, p. 33).

La commission souhaite savoir si, à ce stade, vous envisagez la réalisation de travaux visant la restauration ou la création de milieux humides et hydriques ou, plutôt, une contribution financière?

Question 9 La fonte brute et la scorie de titane produites par l'usine seraient expédiées par bateau jusqu'aux acheteurs ou preneurs potentiels (DA1, p. 19).

La commission veut savoir de quelle façon seraient acheminés ces produits entre l'usine et les quais d'embarquement de Port Saguenay. Au besoin, faites une distinction entre les premières années d'exploitation et l'exploitation à plus long terme.

Question 10 Une carte de déblais et remblais est fournie à l'annexe R-120 du document PR5.3, volume 4. Selon cette carte, il n'y aurait pas d'excavation à l'endroit du bassin de sédimentation. Veuillez préciser comment sera aménagé le bassin de sédimentation par rapport à la topographie actuelle du terrain.

Question 11 Selon la description du procédé de l'usine, l'oxyde de magnésium est recyclé. Par ailleurs, l'oxyde de magnésium ne fait pas partie de la liste des matières premières (PR3.1, p. 3-3 et 3-9).

Veuillez expliquer le cycle d'utilisation de l'oxyde de magnésium.

Veuillez expliquer également la provenance des 1 500 tonnes de résidus de ce produit annuellement.

Question 12 Le diagramme d'écoulement (PR5.3, annexe R-5b) montre qu'il y a un rejet de 130 tonnes par année de silicate d'aluminium (Al_2SiO_5) à l'étape de la désilication et un rejet de 130



autres tonnes par année à la fournaise aluminothermique, pour un total de 260 tonnes par année de ce sous-produit. Or, le tableau R.76 (PR5.3, p. 38) indique que les rejets totaux de silicate d'aluminium générés par le procédé sont de 130 tonnes par année.

Veillez confirmer qu'il n'y a pas de rejet de silicate d'aluminium à la fournaise aluminothermique.

Question 13 Le coût de 200 \$ par tonne pour la disposition des résidus chez Stalex inclut-il le coût du transport des résidus de l'usine jusqu'au lieu de disposition?

Question 14 Dans l'étude d'impact, vous indiquez que celle-ci porte sur un « projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium » (PR6, p. 1). Au cours de la première partie de l'audience publique, vous avez mentionné que la scorie de titane faisait également partie des produits de votre projet d'usine (DA1, p. 10).

Veillez préciser si la valorisation de la scorie de titane est nécessaire pour assurer la viabilité du projet. Veillez expliquer.

Question 15 Au cours de la première partie de l'audience publique, vous avez évoqué la possibilité de vendre votre scorie de titane sur les marchés asiatiques afin qu'elle soit transformée en scorie à plus forte teneur. Vous avez également mentionné la possibilité de procéder vous-même au traitement de votre scorie de titane et de la revendre ensuite sur les marchés asiatiques (DT1, p. 62 ; DT2, p. 52 et 53).

Par rapport à la scorie de titane produite dans vos installations, vous précisez devoir réussir à « enlever certaines impuretés ou qu'elles ne soient pas présentes au départ, et surtout atteindre un certain pourcentage en titane dans [...] la scorie, pour être capable de lui trouver un marché » (DT2, p. 52).

- Veillez expliquer quelles sont les modifications qui doivent être envisagées dans le procédé pour éliminer les impuretés dans la scorie de titane produite par l'usine.
- Dans l'option où vous effectueriez vous-même la transformation de votre scorie de titane en scorie à teneur plus élevée, veuillez préciser les matières premières qui seraient requises, leur quantité, leur mode d'entreposage et de transport et les installations qui devraient s'ajouter au projet.
- Avez-vous eu des discussions avec Rio Tinto Fer et Titane au sujet d'une possible collaboration pour la valorisation de votre scorie de titane? Si oui, quelles sont les conclusions de vos échanges? Si non, pourquoi ne pas l'avoir fait?

Question 16 Au cours de la première partie de l'audience publique, vous avez indiqué que l'usine produirait de la scorie de titane contenant de 60 à 65 % de TiO_2 (DT2, p. 52). Le tableau 3.4 révisé présenté en annexe C du document PR5.7 montre que la scorie de titane aurait un contenu en TiO_2 de 56,6 %.

Veillez expliquer cet écart.

Question 17 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez mentionné que vous espériez conclure une entente avec Québec en réseau « dans les prochaines semaines » (DT1, p. 56). Si cette entente a effectivement été conclue, la commission souhaite que vous en déposiez une copie. Si l'entente n'est toujours pas conclue, veuillez indiquer à quel moment vous devriez pouvoir en déposer une copie.

Question 18 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez expliqué que le marché du vanadium est « assez minuscule », qu'il comporte peu de producteurs et qu'il s'agit d'un « quasi-cartel ». Vous avez aussi fait part de votre intention de vous associer « à un des grands groupes qui est un des principaux distributeurs qui va distribuer notre produit » et avez précisé être « sur le point de signer une entente de cinq ans avec une option de cinq ans additionnels pour vendre et distribuer notre produit » (DT1, p. 67).

- a) La commission doit-elle comprendre que c'est un producteur concurrent de Métaux BlackRock qui se chargerait de trouver des acheteurs pour votre production de ferrovanadium?
- b) Dans quel pays est basé le « grand groupe » auquel vous souhaitez vous associer et dans quel(s) pays serait vendue votre production de ferrovanadium?
- c) L'entente avec ce grand groupe a-t-elle effectivement été conclue?

Question 19 Votre usine serait approvisionnée en concentré de minerai de fer par une mine que vous prévoyez construire dans la région de Chibougamau. Ce projet de mine a été autorisé au niveau provincial en 2013 à la suite d'un examen du COMEX et en 2014 au niveau fédéral à la suite d'un examen de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

- a) Après avoir apporté des changements importants à votre projet de mine, vous avez déposé en 2017 auprès du COMEX une demande de modification du certificat d'autorisation global obtenu en 2013. Avez-vous entrepris ou serez-vous tenu d'entreprendre une démarche équivalente auprès des autorités fédérales?
- b) Si votre projet d'usine à Saguenay ne se concrétisait pas, votre projet de mine serait-il toujours viable, du moins dans sa forme autorisée originalement?

Question 20 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez mentionné que vous attendiez des offres de service de fournisseurs pour vos besoins en azote et en oxygène « au cours des prochaines semaines » (DT2, p. 19).

Avez-vous reçu ces offres? Si c'est le cas, correspondent-elles à vos attentes?

Question 21 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez expliqué être en négociation avec des communautés autochtones, du moins celle de Mashteuiatsh, afin de conclure des ententes au sujet des impacts du projet et des possibilités de formation et d'emplois pour ces communautés. Vous avez précisé que vous auriez souhaité finaliser ces ententes avant la première partie de l'audience publique, mais que ce ne fut malheureusement pas possible (DT1, p. 57 et 58 ; DT2, p. 65).

Ces ententes ont-elles été finalisées depuis? Vous est-il possible d'en esquisser les grandes lignes?

Question 22 Lors de la première partie de l'audience publique, vous avez confirmé qu'il n'était techniquement pas possible d'utiliser l'électricité plutôt que le gaz naturel comme source d'énergie pour la chauffe dans les phases de bouletage et de calcination. Vous avez expliqué qu'il s'agissait d'utiliser des fournaies « dont la chaleur est dans l'air qui est principalement fourni justement soit avec des fans. Donc, d'un point de vue électrique, non, ça n'existe pas, c'est impossible » (DT3, p. 28).

La commission souhaite que vous précisiez cette explication.